
ANNEXE 1 AU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION : MODALITÉS DE REMISE DES PLIS

Le candidat dépose son pli - comprenant l'ensemble des pièces relatives à sa candidature et à son offre - exclusivement sur la plateforme de dématérialisation PLACE, accessible à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Un dossier unique est déposé, regroupant l'ensemble des pièces de candidature et d'offre.

Conformément à l'article R. 2151-6 du Code de la commande publique, en cas de dépôts successifs, seule la dernière offre reçue dans le délai imparti est ouverte par l'acheteur.

Copie de sauvegarde (facultative)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde (NOR : ECOM1831545A), le candidat peut adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde de son dossier, sur support papier ou sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, etc.). Dans ce dernier cas, la copie est présentée sous la même forme que le dossier déposé sur la PLACE.

La copie de sauvegarde doit parvenir à l'acheteur avant la clôture du délai de remise des offres, selon l'un des modes de transmission suivants :

Par voie postale, en recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Intérieur
Secrétariat général
Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de
l'immobilier
Service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'Intérieur
Sous-Direction de l'achat et du suivi de l'exécution des marchés
Bureau des achats immobiliers et prestations
Place Beauvau — Immeuble Lumière
75800 Paris Cedex 08

Par dépôt physique contre remise d'un récépissé, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Intérieur
Secrétariat général
Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de
l'immobilier
Service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'Intérieur
Sous-Direction de l'achat et du suivi de l'exécution des marchés
Bureau des achats immobiliers et prestations
40, avenue des Terroirs de France
75012 Paris

La copie de sauvegarde est placée dans un pli scellé portant les mentions lisibles suivantes :

**Fourniture, pose et entretien de stores et d'accessoires associés dans les locaux de
l'administration centrale du ministère de l'Intérieur en Ile-de-France
COPIE DE SAUVEGARDE — NE PAS OUVRIR**

La copie de sauvegarde n'est ouverte que dans les cas suivants :

- Détection d'un programme informatique malveillant dans les offres transmises par voie électronique, dont la trace est conservée ;
- Réception d'une offre électronique incomplète, hors délai ou ne pouvant être ouverte, sous réserve que sa transmission ait débuté avant la clôture de la remise des offres.

Lorsqu'un programme malveillant est détecté dans la copie de sauvegarde, celle-ci est écartée par l'acheteur. Si le pli n'a pas été ouvert ou a été écarté pour ce motif, il est détruit à l'issue de la procédure.